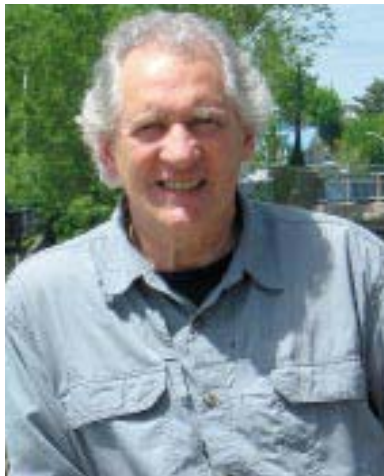




Laurentides



Jacques Ruelland,
président

La région des Laurentides est confrontée à un défi de taille : comment maintenir le rythme de développement qu'elle connaît depuis trente ans, en évitant la dégradation de ses milieux naturels et de ses lacs ?

La situation est sérieuse et urgente car la dégradation du milieu écologique aura inévitablement des répercussions significatives sur la qualité de vie et le développement économique de ces territoires. Pour les 20 prochaines années, les perspectives démographiques montrent que le rythme de croissance de la région sera trois fois supérieur à celui du Québec. Pour ne «pas tuer la poule aux œufs d'or», les acteurs vont devoir changer leurs comportements et se doter d'outils d'aide à la décision pour encadrer le développement autour des plans d'eau. D'autres régions du Québec sont, graduellement, confrontées aux mêmes problèmes.

On estime que la région des Laurentides compte environ 7000 lacs qui constituent une ressource clé pour le développement socio-économique de la région, notamment dans les Moyennes et Hautes Laurentides où les vocations récréotouristique et de villégiature sont importantes. La région des Laurentides s'avère donc le «territoire pilote» par excellence pour développer un modèle de gestion responsable et intégrée de ses plans d'eau.

■ La région innove afin d'assurer la protection de ses lacs

Nous avons, face à cette situation, élaboré et mis en œuvre une stratégie qui donne des résultats tangibles. Depuis 2003, le CRE Laurentides coordonne une approche novatrice de gestion participative et responsable : la **Table de concertation sur les lacs des Laurentides (TCLL)**.

Projet BLEU LAURENTIDES. D'un défi régional à l'élaboration d'un modèle national de gestion et de protection des lacs.

Composée d'intervenants des milieux institutionnel, communautaire, municipal et universitaire, cette table s'est dotée d'un plan d'action triennal. Ce plan d'action est connu sous le nom : **BLEU LAURENTIDES**.

De nombreux partenaires contribuent à ce projet structurant dont notamment les 8 premiers regroupements d'associations de lac; 5 MRC où l'on retrouve des lacs, la Conférence régionale des élus, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), les organismes de bassin versant de la région, les experts et les scientifiques de l'eau.

Le projet BLEU LAURENTIDES est donc une initiative du milieu. Il vise à susciter un changement de comportement significatif chez les usagers et le monde municipal. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à adopter de nouvelles pratiques d'aménagement du territoire des lacs dans une approche de gestion par bassin versant.

■ Le projet Bleu Laurentides : une approche nouvelle, une solution viable

Les modes de protection et de gestion actuels des lacs sur le territoire québécois ne permettent pas de protéger la santé de ces écosystèmes des pressions et conséquences du développement. On assiste donc à une dégradation aussi rapide qu'inutile de ces plans d'eau. Du point de vue écologique, l'intégrité des écosystèmes lacustres est significativement menacée et les problèmes d'eutrophisation des lacs et de perte de biodiversité (omniprésence de myriophylle à épis, disparition des milieux humides....) sont criants et de plus en plus répandus sur le territoire régional. Or, cette dégradation est souvent irréversible ou extrêmement coûteuse à corriger. Du point de

► Les CRE en action !

vue social, les conflits et pertes d'usages ainsi que les risques liés à la santé publique (cyanobactéries, dermatite du baigneur, etc) sont importants.

■ Les principales causes et lacunes liées à la dégradation des lacs

- Les modes de gestion traditionnels se caractérisent par des approches isolées et sectorielles, lesquelles ne tiennent pas compte de la réalité des bassins versants et de l'interdépendance des nombreux usages;
- Les approches traditionnelles ne favorisent ni la concertation ni la collaboration des nombreux acteurs impliqués : associations de riverains et de villégiateurs, municipalités, ministères, etc. ;
- Il existe peu d'outils pour évaluer la capacité de support des milieux lacustres;
- Les effets cumulatifs des activités et des usages sur le territoire ne sont pas évalués lors des prises de décision en matière d'affectation des usages;
- Le suivi de la qualité et de l'intégrité des écosystèmes lacustre est pratiquement nul. En effet, le vide créé suite à la fin du Programme des lacs du gouvernement du Québec demeure. Par ailleurs, les initiatives récentes du MDDEP afin d'assurer un suivi minimal des lacs (Réseau de suivi volontaire (RSV) et Réseau sentinelle) ne pourront avoir qu'une portée limitée si de solides partenariats ne sont conclus avec les acteurs régionaux pour la promotion et l'encadrement de ces programmes.

De plus, le transfert de responsabilités gouvernementales vers les municipalités en matière de gestion de l'environnement et notamment de l'eau, et les limites que connaissent celles-ci en termes de ressources disponibles pour affronter ces nouveaux défis accentuent le problème. Il devient urgent de développer des approches et des modes de gestion proactifs capables de susciter une plus grande collaboration des nombreux acteurs impliqués.

■ Bleu Laurentides : les objectifs et le plan d'action

Amorcé en janvier 2005, le projet Bleu Laurentides vise deux objectifs principaux :

- Concevoir et mettre en œuvre un programme de suivi de la santé des lacs des Laurentides destiné d'abord aux regroupements et aux associations de lacs.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, un cadre opérationnel pour une gestion durable des lacs.

■ La mise en œuvre du plan d'action

Rappelons que la stratégie vise à associer deux catégories d'ac-



«Laurentides - La région des mille lacs. Un véritable terrain de jeux vous attend au nord de Montréal ! Été comme hiver, ce paradis de villégiature attire une foule de vacanciers.»

(site de Bonjour Québec, région touristique des Laurentides)

teurs principaux à la conservation et à la protection des lacs, soit les membres des associations de lacs et les gestionnaires municipaux.

Les moyens d'encadrement et les outils de suivi de la santé des lacs

Au cours des trois prochaines années, le CRE Laurentides fournira aux membres des associations de lacs l'encadrement et les moyens nécessaires afin d'assurer le suivi de la santé de leurs lacs.

- La production d'un carnet de bord permettant de suivre la santé d'un lac. Cet outil regroupe l'information existante sur le lac, recueille les données sur la qualité de l'eau et caractérise notamment le littoral, la rive, les communautés de plantes aquatiques, etc. ;
- Un accompagnement soutenu des associations de lacs dans l'exercice de suivi ;
- La formation de personnes-ressources pour augmenter l'accompagnement auprès des associations ;
- La mise sur pied d'un Réseau sentinelle ;
- Le développement et la mise en œuvre d'un cadre de gestion et d'administration des données.

L'élaboration d'un cadre opérationnel pour une gestion durable à l'intention des municipalités

L'implication des gestionnaires représente la clé du succès du projet. C'est pourquoi le CRE Laurentides amorce une démarche, avec les municipalités de la région, en vue d'élaborer un plan de protection et de gestion du territoire des lacs des Laurentides.

Ce plan comprendra les éléments suivants :

- L'identification de trois enjeux stratégiques par les acteurs du milieu en matière de gestion municipale des plans d'eau et la réalisation de leurs diagnostics ;
- Le développement d'orientations, d'objectifs et de moyens d'action par des comités experts ;
- L'identification d'indicateurs d'état et de performance pour assurer un suivi adéquat ;
- Le développement de projets pilote avec des municipalités.

Le projet Bleu Laurentides représente une approche originale, démocratique et économique pour faire face aux enjeux reliés au développement autour des lacs et assurer la pérennité de la ressource. La collaboration et l'enthousiasme des différents partenaires, tant provinciaux que régionaux, leurs contributions techniques et financières ont permis et permettent de tester une nouvelle approche de protection de l'environnement et de développement durable. Une approche qui pourra, éventuellement, quand les résultats seront connus, être appliquée partout au Québec. ■